


Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**


15088859
TRIBUNAL DE COMMERCE
10 JUIN 2015
NIVELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0869.950.537

Dénomination

 (en entier) : **I.D. ALL SERVICES**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Siège : Sentier de Bomal 6, 1315 Incourt

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert du siège social

Le gérant décide, le 30 avril 2015 à 11h, de transférer avec effet au 1^{er} mai 2015, le siège social de la société à l'Avenue du Port 104-106 boîte 10, 1000 Bruxelles, et en conséquence de modifier l'article trois, alinea 1^{er} des statuts, comme il est autorisé à le faire en vertu dudit article des statuts, comme suit, savoir:

Remplacer le texte de l'alinéa 1^{er} de cet article par le texte suivant: Le siège de la société est établi à l'Avenue du Port 104-106 boîte 10, 1000 Bruxelles.

Le gérant décide de constituer comme mandataire spécial de la société, la société civile sous forme de SPRL DWVA dont le siège social est établi Kaasmart 24 à 1780 Wemmel, représentée par Madame Sigrid Viselé, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à toutes démarches auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et de réaliser les formalités de publication au Moniteur Belge. A ces fins, le mandataire pourra, au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Sigrid Viselé
Mandataire